

LES SERVICES

Météo
Bourse
Jeux-Concours
Programme télé

ACTUALITÉ Société RSS

AFP - Publié le 27/05/2013 à 18:02

Procès du Cercle Concorde: fin de cavale pour Lantieri qui comparaît détenu



À la une du Point.fr



Les manifestants turcs continuent à défier le gouvernement

Le gouvernement dévoile sa politique familiale

Ile-de-France : le trafic RATP perturbé

À ne pas manquer

Alexandra Fusai : "Le tennis féminin fait moins rêver"

Israël, la ségrégation au quotidien ?

Par **Danièle Kriegel**

Monseigneur di Falco : "L'écologie ne daterait que d'aujourd'hui ?"

Par **Monseigneur Di Falco**



Après plusieurs mois d'enquête

policière et des rivalités musclées au sein du Cercle, l'établissement fut fermé en novembre 2007 et de nombreuses personnes arrêtées, sauf Lantieri qui prit le large

En fuite depuis fin 2007, Paul Lantieri, le principal prévenu au procès du cercle de jeux parisien Concorde, s'est présenté lundi au premier jour d'audience devant le tribunal correctionnel de Marseille, qui l'a placé en détention pour le juger dans cette affaire de lutte entre clans corses.

Costume gris, chemise blanche, l'allure décontractée, cet homme de 50 ans, qui avoisine les deux mètres, est arrivé au palais de justice avec un de ses avocats - Me Emmanuel Daoud qui avait annoncé sa venue samedi - et a pris place dans une salle bondée.

Sous le coup d'un mandat d'arrêt depuis 2010, il a été interpellé par les policiers à une suspension d'audience, puis placé en détention par un tribunal soucieux de l'avoir sous la main jusqu'à son délibéré. Il sera le seul des 20 prévenus à comparaître dans le box durant les quatre semaines du procès.

Lui et ses avocats ont tenté, en vain, de convaincre qu'il ne ferait plus défaut à la justice. "Si je suis rentré aujourd'hui, c'est pour vous expliquer ce qui s'est passé exactement au Cercle Concorde. Je n'ai nullement envie de repartir, n'ayez aucune crainte. Ce n'est pas facile de vivre comme un fugitif", a dit M. Lantieri.

Divorcé et sans enfant, il affirme s'être caché pendant un temps - "j'avais quelques économies, j'ai reçu l'aide de mes amis" - puis n'avoir eu de cesse de vouloir s'expliquer sur une affaire dans laquelle "le blanchiment et le grand banditisme n'existent pas".

"Il a changé, ce n'est plus le même homme", a souligné son conseil Michel Pezet, évoquant une compagne rencontrée en cavale, qui l'aurait transformé. S'il est parti, c'est parce qu'il craignait pour sa vie, "mais ce risque n'existe plus pour lui", a ajouté l'avocat.

Lantieri, natif de Bastia, avait échappé, manifestement prévenu, à un coup de filet de la police fin novembre 2007 quand le Cercle Concorde, qu'il co-dirigeait, avait été fermé sur fond de malversations et de luttes intestines entre ses financiers officiels et officieux. "Grand absent de l'instruction", selon la présidente du tribunal Christine Mée, il ne s'est jamais manifesté durant celle-ci, sauf par un courrier adressé fin 2011 où sa défense réclamait un non-lieu.

Il comparaît aujourd'hui pour abus de confiance et de biens sociaux, association de malfaiteurs, blanchiment en bande organisée, corruption et extorsion d'engagement, et diverses infractions à la législation sur les jeux. Jugé avec d'anciens salariés du Cercle, des membres présumés du milieu corso-marseillais, un banquier suisse et l'ex-gendarme Paul Barril, absent à l'audience, Lantieri encourt 10 ans de prison.

Gestion opaque

Cet ancien gérant d'une discothèque à Bonifacio (Corse-du-Sud), qui explosa en 2000, puis d'une brasserie très courue à Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône), a été dans le collimateur de la justice depuis la fin des années 90, condamné pour fraude fiscale et banqueroute.

L'affaire du Cercle Concorde démarre en 2006, quand la police découvre que Lantieri est impliqué dans les suites d'un triple assassinat dans un bar de Marseille: il a aidé l'un de ses auteurs, corse comme lui, à soigner une blessure.

A l'époque, Lantieri investit beaucoup d'argent dans un restaurant attenant au Cercle Concorde à Paris, avec son ami banquier suisse François Rouge. Fermé en 1988 sur les Champs-Élysées, l'établissement de jeux avait été relancé rue Cadet par des proches de Lantieri associés à Edmond Raffali, son ancien patron.

En janvier 2007, deux mois après l'inauguration du Cercle, très poker mondain, Lantieri est arrêté dans l'affaire de la tuerie marseillaise. Il est relâché mais des investigations révèlent que le Concorde, que ses statuts associatifs vouent sur le papier à "promouvoir l'idéal républicain", servirait en réalité à blanchir l'argent illicite de partenaires occultes, qui finissent par se disputer la "poule aux oeufs d'or".

La gestion de l'établissement se révèle en effet aussi lucrative qu'opaque: il aurait fonctionné comme un casino et non comme un cercle où les conditions de jeu, régies par un décret de 1947, prévoient un équilibre des gains et des pertes entre les joueurs. Là, l'argent misé semble avoir surtout rempli les poches de certains actionnaires. Mais Lantieri assure qu'il ne portait les parts de personne.

A l'automne 2007, l'établissement est fermé et de nombreuses personnes arrêtées, sauf Lantieri qui prend le large... pour ne réapparaître que lundi.

L'audience se poursuit mardi avec les premières auditions de prévenus.



NEWSLETTER

OK

SOCIÉTÉ

RSS Société

EXCLUSIF. Quand l'armée abandonne ses fils...

Marisol Touraine veut interdire la cigarette électronique dans les lieux publics

Pluie et inondation : cinq départements en vigilance orange

Vente de la cave de l'Élysée : ça commence fort

[Tous les articles - Société](#)



Revenus > 2 500€/mois ?

NOUVEAU : Moins de 55 ans? Avec la Loi Duflot, réduisez vos impôts en 2013 !



Rencontres 55 ans et plus

Grâce au test de personnalité PARSHIP, découvrez enfin qui est vraiment fait pour vous.



ABARTH 500

Entrez dans l'univers Abarth en profitant d'un taux de financement de 3,9%. Réservez un essai !

Publicité Ligatus

